

L'entreprise d'entraînement pédagogique en formation

L'entreprise d'entraînement
pédagogique permet
de conduire, sans produit
tangibles ni flux financier réel,
des activités tertiaires concrètes.
Regards sur une démarche
pédagogique centrée sur
la conduite d'activité en situation.

Auteur
Viviane Hemmery-Conan
Lycée Jean-Monnet, Les Herbiers

L'entreprise d'entraînement pédagogique (EEP) est un concept de formation qui permet d'offrir un environnement de travail identique à celui d'une entreprise, dans lequel les activités tertiaires vont pouvoir être concrètement mises en œuvre. À la différence d'une entreprise réelle, l'EEP ne produit pas : elle simule ses activités pour lesquelles les autres EEP sont clientes pour les unes et fournisseurs pour les autres. Elle s'inscrit donc obligatoirement dans un réseau au sein duquel chaque membre installe des relations commerciales avec les autres membres. De cette manière, toutes les activités du champ tertiaire peuvent y être abordées : administratives, commerciales, comptables, sociales, fiscales ou encore financières.

116 EEP sont présentes en France, dans des établissements de formation initiale sous statut scolaire ou, majoritairement, dans des organismes de formation continue. Au total, le réseau compte 7 500 EEP présentes dans 42 pays, qui constituent autant de partenaires potentiels avec lesquels être en relation.

Créer une EEP, c'est donc évoluer pendant plusieurs années dans un environnement mondial où les flux restent fictifs (personne ne touche ni les produits ni l'argent) mais où le réseau permet des échanges avec des partenaires extérieurs de tous pays.

Le fonctionnement des EEP

Pour exister, les EEP françaises adhèrent à l'association REEP (Réseau national des EEP), située à Roanne. L'établissement doit être parrainé par une ou deux entreprises existantes, plutôt locales, dont les produits seront fictivement commercialisés par l'EEP, pour donner sens à l'activité.

L'établissement doit également s'acquitter d'une cotisation annuelle d'environ 2 500 €. Si l'adhésion

peut sembler coûteuse, c'est que les services proposés par l'association sont nombreux. Outre l'accès au réseau commercial des autres EEP, le REEP assure le rôle :

- > de partenaire financier, par l'intermédiaire de la banque des EEP, la Financière européenne d'entraînement (FEE) : tenue des comptes bancaires, mise à disposition de carnets de chèques et remises de chèques et proposition de divers services (encaissement de traites, prélèvements, virements, agios, placements financiers, cartes bancaires...);
- > des services fiscaux et sociaux (TVA, Urssaf, médecine du travail...);
- > de services juridiques (enregistrement des statuts...);
- > de partenaires pour des prestations comptables (commissaire aux comptes...).

Le REEP joue également le rôle d'intermédiaire pour mettre en relation l'ensemble des EEP entre elles avec notamment un dépôt en ligne de leurs catalogues « produits » et la mise en place de foires et salons des EEP, en France et à l'étranger.

Ainsi, lorsqu'un achat de produits, matières premières, etc. doit être effectué, les autres EEP sont sollicitées, les unes étant demandeurs donc clients, les autres offreurs donc fournisseurs. Et le réseau génère ainsi, par l'activité de chacun, des opérations d'achat/vente.

Si des biens ou services nécessaires à la vie de l'EEP ne sont pas proposés au sein du réseau, l'association REEP répond alors favorablement au besoin en assurant elle-même le rôle de fournisseur.

Enfin, le REEP propose un espace extranet dans lequel les EEP françaises peuvent déposer leur catalogue, effectuer la télédéclaration de la TVA, consulter leur compte bancaire en ligne, la liste des coordonnées des EEP françaises et étrangères, les formulaires pour le dossier social ou encore visualiser les dates et lieux

des salons/foires en France comme à l'étranger.

L'EEP du lycée Jean-Monnet des Herbiers

Notre lycée accueille une EEP sous statut scolaire nommée « Puydeslices » et a reçu le parrainage de deux entreprises locales : Planchot, fabricant de chocolat et de brioches, et le Puy du Fou, parc de loisirs spécialisé dans le spectacle. L'EEP s'appuie ainsi sur le portefeuille d'activités de ces deux structures (annexe 1).

Ces deux parrains nous permettent de commercialiser à la fois des biens et des services et de proposer sept catégories de produits : farine, pain, chocolat et plateau traiteur du côté de l'entreprise Planchot ; spectacles, hôtellerie et restauration pour le Puy du Fou. Cet ensemble permet de disposer d'une offre « produits » large et ainsi d'intégrer six classes de l'établissement dans cette démarche. De cette manière, toutes les classes (2nde, 1^{re}e et terminale) des sections accueil relation clients et usagers (ARCU) et gestion-administration (GA) participent aux activités de l'EEP, en lien avec leur formation (annexes 2 et 3, en ligne sur reseau-canope.fr).

Pour fonctionner, cette EEP dispose d'un espace classe dédié (table de réunion, banque d'accueil, téléphone, ordinateurs en îlots) et d'un environnement numérique avec une messagerie qui permet à tous les élèves d'échanger avec les autres EEP et le REEP, un espace collaboratif AGORA interne au lycée permettant de déposer des documents communs (catalogue produits, modèles de documents...), un PGI et l'espace extranet sur le site du REEP¹.

¹ > www.euroentent.net.

Les activités des élèves

Les opportunités de mise en activité des élèves au sein de l'EEP sont nombreuses. Elles peuvent être définies selon la spécialité de baccalauréat préparée, l'année du cycle de la formation suivie ou encore les acquis des élèves.

Des activités liées à l'année du cycle de formation

De la seconde à la terminale, les élèves peuvent se voir confier des activités diversifiées.

> Activités commerciales : actualisation des bases de données produits et clients, travail sur le catalogue et les argumentaires « produit », prospection clientèle, enquête de satisfaction... L'ensemble est conduit par différents canaux (appel téléphonique, e-mail, courrier...) avec utilisation des documents commerciaux modèles.

> Activités financières : opérations d'achat/vente, mise en paiement (virement, établissement de chèque, bordereau de remise de chèques avec courrier d'accompagnement, paiement par carte bancaire...), relances pour impayés, recherche de placements (avec connaissance des taux d'intérêts et des frais bancaires de la FEE), suivi en ligne des comptes bancaires tenus par la FEE...

> Activités fiscales : déclaration de TVA, recherche du taux de TVA applicable selon le produit.

> Organisation et participation à un salon : préparation matérielle et budgétaire, organisation des déplacements et des permanences, préparation du stand, invitation des partenaires (entreprises marraines, autres enseignants et lycéens, la presse, le personnel administratif du lycée...), préparation et mise en place des actions commerciales, accueil des visiteurs...

Pour les élèves de seconde GA et ARCU qui arrivent dans l'éta-

blissement, l'EEP offre la possibilité d'une découverte de l'entreprise et de ses processus administratifs et commerciaux, en amont des premières périodes de formation en milieu professionnel (PFMP). Ils identifient ainsi le cadre juridique des organisations et découvrent les entreprises partenaires au travers de notions économiques, juridiques, commerciales, comptables... Ils conduisent des activités commerciales et financières simples. Toutefois, des activités plus complexes peuvent être réalisées en fonction des opportunités, notamment quand les élèves de première sont en PFMP et ceux de terminale indisponibles, comme traiter une demande d'un client étranger.

En première comme en terminale, des activités avec des complexités et aléas sont abordées (ventes à l'étranger, opérations de contrôle bancaire, déclaration de TVA) ; certaines activités financières (investissement en bourse via la banque FEE avec recherche d'entreprises réelles et argumentation sur les choix retenus pour acheter/vendre des actions) ; la modification des statuts (augmentation du capital social et nouvel associé avec procédures liées à l'assemblée générale).

Des activités réparties entre les classes ou collectivement menées

Comme l'EEP est gérée à l'échelle de l'établissement, nous faisons le choix en début d'année de la répartition des activités qui seront conduites. Ainsi, certaines d'entre elles peuvent être réparties entre les classes sur la base, par exemple, des lignes « produit » de l'EEP.

D'autres réunissent plusieurs classes qui y travaillent simultanément sur des activités étendues, comme la constitution du catalogue de produits, l'exploitation du PGI avec une base de données commune, la mise en place

du livret d'accueil de l'EEP ou encore la participation à un salon d'une EEP.

Des activités liées aux acquis de l'élève

Au sein d'un groupe d'élèves, la répartition des activités se fait en considérant les compétences et les difficultés de chacun.

Ainsi, un élève ayant déjà acquis des compétences pour une activité donnée peut se voir confier une mission plus complexe pour le confronter à des difficultés croissantes. Il est également invité à faire partager ses expériences avec les autres élèves. L'EEP devient alors un support de mutualisation de compétences, comme dans une vraie entreprise.

À l'inverse, un élève rencontrant des difficultés lors d'une activité peut être amené à la conduire une ou plusieurs fois au sein de l'EEP ou hors EEP.

Globalement, les séances s'appuient sur une répartition des activités à conduire entre les élèves, répartition qui tient compte des acquis et capacités de chacun (encadré).

En moyenne, chaque élève travaille 2 heures par semaine dans

l'EEP (sur les 13 heures d'enseignement de spécialité). La durée varie selon les opportunités, avec une période plus intense au moment de la participation ou de l'organisation d'un salon. Toutes les activités menées au sein de l'EEP sont intégrées dans le programme prévisionnel de formation et font partie du référentiel du baccalauréat professionnel visé.

Des activités dans le prolongement de l'EEP

Bien entendu, l'EEP ne constitue pas l'unique cadre de la mise en activité des élèves. Ainsi, il est également proposé des temps de travail fondés sur d'autres démarches pédagogiques telles que les scénarios et projets. Les élèves prennent également en charge la gestion administrative liée à la maison des lycéens.

Nous travaillons aussi avec l'association « Visitez nos entreprises » promouvant les entreprises de notre région qui ouvrent leurs portes au public. Nous avons ainsi visité un atelier de fabrication de chocolats en lien avec l'activité de l'EEP. Cela offre une opportunité nouvelle de découvrir l'environnement économique local, de rencontrer des salariés de ces entreprises et

Comment répartir l'activité de l'EEP entre les élèves ?

À titre d'exemple, une séance peut donner lieu à la répartition de l'activité entre les élèves d'une demi-classe (12 élèves) de la façon suivante :

- > 1 élève traite l'e-mail entrant et répond aux messages urgents ;
- > 2 élèves doivent passer des commandes fournisseur (le professeur détermine une enveloppe financière et les types de produit) ; chaque élève sélectionne dans la liste des EEP les produits recherchés, récupère le catalogue en ligne de l'EEP concerné (sur le site du REEP), réalise la commande dans le PGI, envoie le document par e-mail... ;
- > 1 élève met à jour le catalogue de l'EEP en ligne ;
- > 2 groupes de 4 élèves (avec confrontation du travail) enregistrent la modification des statuts (augmentation de capital avec nouvel associé), renseignent les formulaires CERFA, préparent l'assemblée générale (ordre du jour, convocation des associés), puis seront chargés d'établir le compte rendu de l'AG et le courrier à destination du REEP.

Si certains élèves terminent la mission confiée, d'autres activités leur sont proposées dans le cadre de l'EEP ou non.

d'effectuer des activités en lien avec le référentiel du baccalauréat gestion-administration comme l'organisation de ces rencontres.

Un travail collectif des professeurs

Au lycée Jean-Monnet des Herbiers, nous avons fait le choix d'une EEP commune à toutes les classes et professeurs de l'établissement. Tous les enseignants du domaine professionnel des sections GA et ARCU sont donc impliqués : ils sont tous associés de l'EEP, l'utilisent dans le cadre des activités liées à leurs enseignements et mutualisent les activités conçues. Les séances se déroulent uniquement en demi-classe avec un effectif maximum de 12 à 18 élèves.

Entre collègues, nous échangeons sur des temps informels et le plus souvent par e-mail.

Lorsqu'un nouveau collègue d'économie et gestion intègre l'établissement, l'équipe enseignante lui présente les particularités de l'EEP et du REEP et intègre le nouveau professeur dans un scénario dès la rentrée scolaire.

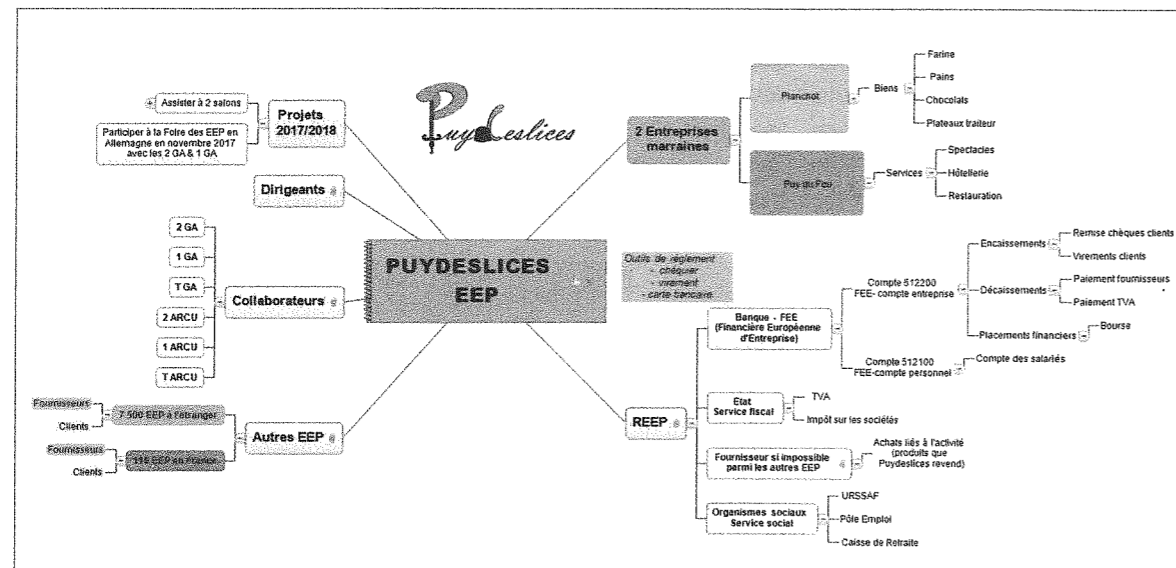
Des enseignants du domaine général interviennent ponctuellement, selon les besoins, avec la possibilité d'une co-animation avec un professeur de l'enseignement professionnel. Les opportunités sont nombreuses : les professeurs de lettres pour les écrits professionnels, notamment dans le cadre des ateliers rédactionnels en baccalauréat professionnel gestion-administration ; les professeurs de langues dès que les échanges avec

nos partenaires étrangers le rendent nécessaire ; ou encore les professeurs d'arts appliqués pour, par exemple, la préparation du stand lors d'un salon.

Conclusion

Globalement, l'élève apprécie le contexte de travail proposé par l'EEP, car il se trouve dans un cadre qui change de ses habitudes scolaires. Il travaille en équipe, dans une salle dédiée, avec des supports réels (chéquier, téléphone, banque en ligne...) et un cadre semblable à une entreprise. Par le regard extérieur porté sur leur activité et la mutualisation au sein de la classe et entre les classes, les élèves soignent davantage leurs productions. Ils sont moins absents, sans empêcher pour autant le décrochage de certains. ●

Annexe 1.
L'EEP du lycée Jean-Monnet des Herbiers : activités et partenaires



Téléchargez gratuitement dans les contenus associés du numéro sur reseau-canope.fr des annexes complémentaires. Vous y trouverez notamment des tableaux récapitulant les compétences mises en œuvre dans l'EEP du lycée des Herbiers pour les baccalauréats professionnels gestion-administration et accueil relation clients et usagers.